



COMMENT REJOINDRE LES LACS ?

Lacs de La Fous : Depuis le parking du Pont du Countet, suivre le GR52 jusqu'au lac.

Lac Long : Depuis le lac de La Fous, suivre le GR52 jusqu'au lac.

Lac Autier : Depuis le Pont du Countet suivre le sentier balisé n°414.

- **Dénivelé montée** : 500 m
- **Durée montée** : 1h30
- **Distance aller-retour** : 9 km
- **Terrain** : Sentier alternant pentes douces et passages plus raides.

- **Dénivelé montée** : 600 m
- **Durée montée** : 2h30
- **Distance aller-retour** : 10 km
- **Terrain** : sentier de niveau intermédiaire depuis le lac de La Fous.

- **Dénivelé montée** : 600 m
- **Durée montée** : 1h30
- **Distance aller-retour** : 7 km
- **Terrain** : sentier en pente raide.

RÈGLEMENTATION

- **Ouverture (Alt. > à 1 800 m)** : du 3^{ème} samedi de juin au dernier dimanche d'octobre.
- **Nombre de lignes autorisées** : 1 ligne munie au plus de 2 hameçons ou de 3 mouches artificielles.
- **Nombre de captures autorisées** : 10 salmonidés par pêcheur et par jour.
- **Taille légale de capture** : Truite, Saumon de Fontaine : 20 cm, Cristivomer : 35 cm, Omble Chevalier : 23 cm
- **Appâts prohibés** : asticots et autres larves diptères, œufs de poissons.

La pêche en embarcation de quelque nature qu'elle soit, n'est pas autorisée sur les lacs de montagne. Elle ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil, ni plus d'une demi-heure après son coucher. Consultez les tables solaires.

- Détenir une **carte de pêche valide** (disponible sur : www.cartedepeche.fr)

CONSEILS

- **Limitez vos nombres de prises** : nous vous conseillons 3 truites max. par jour > à 25 cm.
- Utilisez des **hameçons sans ardoillons** qui permettent de relâcher plus facilement les truitelles.
- Dans les lacs de montagne, **n'introduisez aucun poisson** et utilisez uniquement des vifs capturés sur place.
- Adaptez votre destination à votre niveau de marche : une cartographie de la zone avec des tracés en code couleur (**vert** = débutant, **orange** = intermédiaire, **rouge** = sportif), sont là pour vous aider !

PECHEZ DANS LES LACS DE MONTAGNE DE LA GORDOLASQUE



Les lacs de montagne sont d'une beauté rare ! Les massifs glaciaires environnants ont peu à peu creusé de superbes cuvettes dans lesquelles l'eau a formé un lac.

Quel que soit le plan d'eau que vous souhaitez atteindre, tous sont différents vous accueilleront dans le décor très minéral qui les caractérise. Un large panel de techniques utilisables !

L'Anglaise au flotteur couissant, est la technique la plus employée de par son efficacité. Le bas de ligne doit être fin pour leurrer les belles qui maraudent entre deux eaux. La teigne et le ver de terre sont très utilisés à juste titre. Pensez à régler la profondeur de pêche à environ deux fois la longueur de la canne, c'est à dire 6 à 7 m.

La bombette consiste à présenter lentement un appât naturel aux farios à la profondeur désirée. Ainsi, il est possible de peigner rapidement de grandes étendues d'eau et de trouver la bonne profondeur.

Le lancer est pratique pour une prospection rapide et efficace des bordures tout en couvrant un maximum de terrain. A l'aide d'une tournante, d'un poisson nageur ou encore d'un leurre souple c'est la technique idéale si l'on souhaite pêcher tout autour du lac.

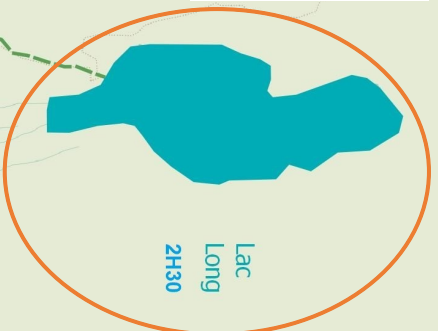
La mouche technique reine des lacs de haute-montagne, se pratique surtout le matin et le soir tard. Une mouche sombre de petite taille installée au bout d'un long bas de ligne vous permettra à coup sûr de réussir de belles pêches.

L'AAPPMA La Gordolasque et la Fédération de Pêche des Alpes-Maritimes vous souhaitent d'agréables moments sur les lacs de la Gordolasque

Informations et renseignements : www.peche06.fr - 04 93 72 06 04



Accéder à la carte
Interactive des lacs



Lac Long
2h30



Lac de
La Fous
1h30



Lac
Nivé
3h

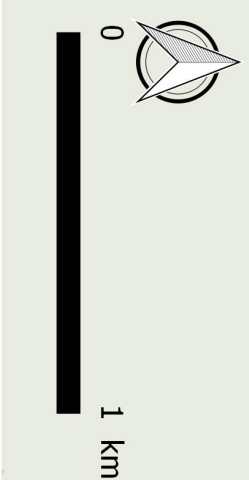


Nos salmonidés de montagne
La truite fario est l'espèce que l'on retrouve sur la quasi-totalité de lacs de haute montagne. Elle pourra localement être accompagnée d'espèces voisines telles que la truite arc-en-ciel, l'omble chevalier ou encore le cristivomer. Le vairon, qui entre dans son régime alimentaire, peut également être présent.

Tenté par une rando-pêche ?

- **Jour 1** : Montée au lac Long depuis le parking du Countet en passant par le lac de La Fous, puis redescente au Refuge de Nice et nuitée.
 - **Jour 2** : Redescente depuis le refuge de direction du Pont du Countet.
- **Refuge de Nice** : 04 93 62 59 99

calnice.org

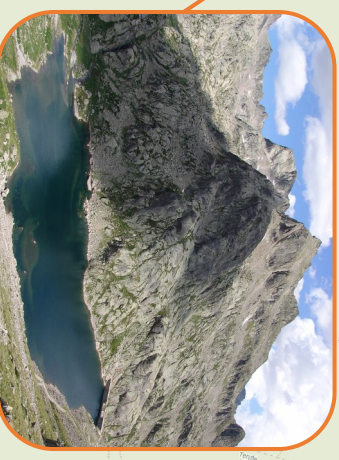


P
Pont du
Countet



PRUDENCE !

- Ne partez pas en montagne seul et sans prévenir quelqu'un de votre itinéraire
- Ne vous écartez pas des sentiers de randonnées
- Toujours prévoir une trousse de secours, un vêtement de pluie, de l'eau et un casse croûte énergétique



Lac Autier
1h30